

24.02.2022

## ► Communiqué de presse

**VAGUES DE TEMPÊTES : NOMBRE RECORD D'APPELS AU 1722 ET DE DEMANDES SUR LE GUICHET [www.1722.be](http://www.1722.be)**

**Correspondant:** Olivier Labarre

**E-mail:** [olivier.labarre@ibz.fgov.be](mailto:olivier.labarre@ibz.fgov.be)

**G:** 0478 66 87 94

**Le numéro 1722, qui est activé en cas de tempêtes ou d'inondations, a enregistré 66.912 appels du 18 février au 21 février. 17.796 demandes pour une assistance des pompiers ont par ailleurs été introduites via le guichet électronique [www.1722.be](http://www.1722.be). Le numéro a été activé le 15 février et l'est toujours à ce jour. Le nombre élevé d'appels au 1722 et au 112 a également entraîné 48.432 demandes d'intervention des pompiers. Le numéro 1722 est activé pour permettre aux personnes dont la vie est en danger de ne pas devoir attendre lorsqu'elles appellent le numéro d'urgence 112.**

En cas de tempêtes ou d'inondations, le SPF Intérieur demande aux citoyens d'appeler le 1722 pour demander l'aide des pompiers et qu'aucune vie n'est en danger. Le numéro 112 est quant à lui réservé aux situations d'urgences vitales.

Au plus fort de la tempête Eunice, certains citoyens ont dû attendre plus longtemps pour obtenir un opérateur en ligne en appelant le 1722. Cette attente était principalement due au nombre très élevé d'appels durant ces quelques jours malgré une mobilisation maximale des opérateurs pour y faire face.

Il est essentiel que le numéro d'urgence 112 reste disponible à tout moment. Nous avons malheureusement constaté que de nombreuses personnes appellent le numéro d'urgence 112 au lieu d'utiliser le numéro 1722 ou, mieux encore, d'introduire une demande via le guichet électronique [www.1722.be](http://www.1722.be). Si les pompiers ne sont pas encore arrivés, nous demandons de faire preuve de patience et de ne pas retéléphoner quelques minutes après un appel.

Nous constatons toutefois qu'un nombre important de personnes ont introduit une demande via le guichet électronique [www.1722.be](http://www.1722.be). L'utilisation croissante du guichet électronique a pour objectif de réduire les appels vers les Centrales d'urgence et vers le numéro 1722 afin d'offrir un meilleur service aux citoyens.

Le nombre élevé d'appels au 1722 et au 112 a entraîné 48.432 demandes d'intervention des services d'incendie. La Protection civile a été appelée en renfort à plusieurs reprises. 40.524 demandes d'intervention ont été comptabilisées en Flandre, 2.104 à Bruxelles et 5.804 en Wallonie.

Grâce aux efforts quotidien de nos opérateurs et des pompiers, nous sommes en mesure de venir en aide aux citoyens en détresse et nous tenons à les remercier pour leur travail. Le fonctionnement des Centrales d'urgence est évalué en continu afin d'améliorer nos services à la population.

Contacts pour la presse :

Steven Vermeulen (NL)

Tél. : 02 488 50 18

GSM 0471 66 85 63

[steven.vermeulen@ibz.fgov.be](mailto:steven.vermeulen@ibz.fgov.be)

---

Olivier Labarre (FR)  
GSM : 0478 66 87 94  
[olivier.labarre@ibz.fgov.be](mailto:olivier.labarre@ibz.fgov.be)

[www.securitecivile.be](http://www.securitecivile.be)

*Vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué de presse sur le thème de la sécurité civile (pompiers, centrale d'urgence, Protection civile) et que nous supprimions vos données ? Envoyez un e-mail à [com.scv@ibz.fgov.be](mailto:com.scv@ibz.fgov.be) en indiquant « désinscription » dans l'objet du message.*



Rue de Louvain 1      T 02 488 10 00  
1000 Bruxelles      F 02 488 19 54

---

.be